



## NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

# FR2600971 - Pelouses calcicoles de la Côte châlonnaise

<a href="#">1. IDENTIFICATION DU SITE</a>	<a href="#">1</a>
<a href="#">2. LOCALISATION DU SITE</a>	<a href="#">2</a>
<a href="#">3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES</a>	<a href="#">4</a>
<a href="#">4. DESCRIPTION DU SITE</a>	<a href="#">8</a>
<a href="#">5. STATUT DE PROTECTION DU SITE</a>	<a href="#">11</a>
<a href="#">6. GESTION DU SITE</a>	<a href="#">11</a>

## 1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR2600971	1.3 Appellation du site Pelouses calcicoles de la Côte châlonnaise
1.4 Date de compilation 31/05/1995	1.5 Date d'actualisation 30/06/2010	

### 1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bourgogne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
<a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr">www.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr">www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.mnhn.fr">www.mnhn.fr</a> <a href="http://www.spn.mnhn.fr">www.spn.mnhn.fr</a>
<a href="mailto:en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr">en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr</a>		<a href="mailto:natura2000@mnhn.fr">natura2000@mnhn.fr</a>

### 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/12/1998



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/11/2013

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : Pas de donnée

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : Pas de donnée

## 2. LOCALISATION DU SITE

### 2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

**Longitude** : 4,65361°

**Latitude** : 46,68778°

### 2.2 Superficie totale

910 ha

### 2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

### 2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
26	Bourgogne

### 2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
71	Saône-et-Loire	100 %

### 2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
71051	BOUZERON
71067	BURNAND
71073	CHAGNY
71109	CHASSEY-LE-CAMP
71124	CHENOVES
71159	CULLES-LES-ROCHES
71164	CURTIL-SOUS-BURNAND
71201	FLEY
71221	GIVRY
71302	MONTAGNY-LES-BUXY
71369	REMIGNY
71378	RULLY
71403	SAINT-DENIS-DE-VAUX
71417	SAINT-GENGOUX-LE-NATIONAL



71459	SAINT-MARTIN-SOUS-MONTAIGU
71485	SAINT-VALLERIN
71503	SAULES

## 2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continente (100%)



### 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
<a href="#">5110</a> <i>Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)</i>		9,12 (1 %)		G	B	C	B	B
<a href="#">5130</a> <i>Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires</i>		9,12 (1 %)		G	C	C	B	A
<a href="#">6110</a> <i>Pelouses rupicales calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi</i>	X	9,12 (1 %)		G	B	C	B	A
<a href="#">6210</a> <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		392,16 (43 %)		G	A	C	B	A
<a href="#">6510</a> <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		9,12 (1 %)		G	C	C	B	C
<a href="#">9130</a> <i>Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum</i>		18,24 (2 %)		G	C	C	C	C

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A =  $100 \geq p > 15 \%$  ; B =  $15 \geq p > 2 \%$  ; C =  $2 \geq p > 0 \%$  .
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

#### 3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max		C R V P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1065	<a href="#">Euphydryas aurinia</a>	p			i	R	DD	C	A	C	A



M	1303	<a href="#">Rhinolophus hipposideros</a>	w			i	P	DD	C	B	C	B
M	1303	<a href="#">Rhinolophus hipposideros</a>	p			i	R	DD	C	B	C	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m<sup>2</sup>, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** :G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = 100  $\geq$  p > 15 % ; B = 15  $\geq$  p > 2 % ; C = 2  $\geq$  p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

### 3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
A		<a href="#">Alytes obstetricans</a>			i	P	X		X		X	
B		<a href="#">Falco subbuteo</a>			i	R			X		X	
B		<a href="#">Pernis apivorus</a>			i	P			X		X	
B		<a href="#">Milvus migrans</a>			i	P			X		X	
B		<a href="#">Milvus milvus</a>			i	P						X
B		<a href="#">Circaetus gallicus</a>			i	P			X		X	
B		<a href="#">Circus cyaneus</a>			i	P			X		X	
B		<a href="#">Circus pygargus</a>			i	P						X
B		<a href="#">Falco peregrinus</a>			i	P			X		X	
B		<a href="#">Burhinus oediconemus</a>			i	P			X		X	
B		<a href="#">Otus scops</a>			i	P			X			



B		<a href="#">Caprimulgus europaeus</a>			i	P						X
B		<a href="#">Jynx torquilla</a>			i	R			X		X	
B		<a href="#">Dryocopus martius</a>			i	P						X
B		<a href="#">Lullula arborea</a>			i	P			X		X	
B		<a href="#">Lanius collurio</a>			i	P			X		X	
B		<a href="#">Saxicola rubetra</a>			i	R			X		X	
B		<a href="#">Sylvia hortensis</a>			i	R			X		X	
B		<a href="#">Emberiza hortulana</a>			i	P			X		X	
I		<a href="#">Nalanda fulgidicollis</a>			i	P						X
I		<a href="#">Carcharodus alceae</a>			i	P			X			
I		<a href="#">Chazara briseis</a>			i	P			X			
I		<a href="#">Lysandra bellargus</a>			i	P						X
I		<a href="#">Watsonarctia casta</a>										X
I		<a href="#">Luperina dumerilii</a>			i	P						X
M		<a href="#">Eptesicus serotinus</a>			i	P			X		X	
M		<a href="#">Myotis daubentoni</a>			i	P						X
M		<a href="#">Pipistrellus pipistrellus</a>			i	P			X		X	
M		<a href="#">Mustela erminea</a>			i	P			X		X	
P		<a href="#">Acer monspessulanum</a>			i	R						X
P		<a href="#">Aster linosyris</a>			i	R						X
P		<a href="#">Bombycilaena erecta</a>			i	C						X
P		<a href="#">Coeloglossum viride</a>			i	V			X			
P		<a href="#">Gentianella ciliata</a>			i	R						X



P		<a href="#">Hippocrepis emerus</a>			i	R						X
P		<a href="#">Inula montana</a>			i	R						X
P		<a href="#">Limodorum abortivum</a>			i	R			X			
P		<a href="#">Ophrys apifera</a>			i	R			X			
P		<a href="#">Orobanche alba</a>			i	R						X
R		<a href="#">Lacerta agilis</a>			i	P	X		X		X	
R		<a href="#">Lacerta viridis</a>			i	P	X					X
R		<a href="#">Podarcis muralis</a>			i	P	X		X		X	
R		<a href="#">Coluber viridiflavus</a>			i	P	X					X
R		<a href="#">Coronella austriaca</a>			i	R	X		X		X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : **IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



## 4. DESCRIPTION DU SITE

### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	30 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	43 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	7 %
N16 : Forêts caducifoliées	16 %
N17 : Forêts de résineux	3 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	1 %

### Autres caractéristiques du site

La côte chalonaise est un relief calcaire formant la bordure occidentale du fossé bressan. Les substrats sont diversifiés : calcaires à entroques et polypiers, oolitiques, lithographiques, calcaires marneux, marno-calcaires, marnes. Les failles sont abondantes et le socle granitique cotoie en certains points les terrains jurassiques.

Le relief de cuesta est marqué par des falaises et des éboulis cryoclastiques.

Le climat atlantique subit des influences méridionales et continentales.

Vulnérabilité : Les pelouses sont des milieux instables évoluant vers le fourré ou la forêt à l'échelle de 30-40 ans. Sur le site, le maintien du pâturage a permis leur conservation mais certaines sont désormais embuissonnées à plus de 50% par les épines et le buis.

L'abandon du pâturage permet une reprise des ligneux. Certaines pelouses ont également été plantées en résineux, entraînant une dissémination des pins vers les parcelles mitoyennes.

Le développement des activités de loisirs engendre localement des dégradations (circulation d'engins motorisés hors voies autorisées, déchets, feux, escalade).

### 4.2 Qualité et importance

Ce site présente une mosaïque remarquable de pelouses et landes des sols calcaires secs ponctuées de fourrés et formations arbustives, occupant les plateaux et hauts de pentes. Les conditions de sols et d'exposition chaude sont favorables au maintien de plantes méditerranéo-montagnardes rares et protégées en Bourgogne en situation éloignée de leur station d'origine (Inule des montagnes, Coronille arbrisseau, Micrope droit). Elles abritent une faune riche et originale : nombreux reptiles (Lézard vert,

), oiseaux (Alouette lulu, Bruant ortolan, Oedicnème criard,

) et insectes (Damier de la Succise,

) d'intérêt communautaire.

Les pelouses et leur faciès d'embuissonnement recouvrent près de 60% du site. Selon qu'elles sont pâturées, fauchées ou abandonnées, leur composition spécifique est très diverse et leur état de conservation très hétérogène. Leur maintien est nécessaire dans le réseau des pelouses au plan national en raison de leur position favorisant les échanges entre le Nord-Est et le Sud de la France.

Des prairies se sont développées sur les sols plus profonds. Des landes à Genévriers et à Buis sont également présentes, ainsi que quelques falaises de faible hauteur et éboulis grossiers essentiellement d'origine anthropique (déblais, anciennes carrières, etc.).

La forêt est peu représentée : la chênaie pubescente, souvent hybridée, reste la formation forestière principale sur les rebords de plateaux alors que la hêtraie est développée sur quelques versants. Néanmoins, elle ne présente pas d'état mature sur la Côte Chalonnaise et est largement remplacée par un sylvo-faciès de la chênaie-charmaie.

Le site est un ensemble de 11 unités géographiques distinctes et s'étend sur 19 communes de Chagny au nord à Curtil-sous-Burnand au sud. 8 unités ont été consultées en 1997, dont les périmètres ont évolué suite à la rédaction du document d'objectifs en 2005 et 2006 :





- La Montagne de la Folie (communes de Rully, Chagny et Bouzeron)
- Les pelouses de Chassey-le-Camp (entité inchangée non consultée)
- La Montagne de l'Ermitage (communes de Bouzeron et Remigny)
- Le Châtelet (communes de Mercurey et Saint-Martin-sous-Montaigu)
- Les pelouses de la Vierge (commune de Givry)
- Les Chaumes (communes de Givry et Saint-Denis de Vaux)
- Les pelouses de Montagny-les-Buxy (communes de Montagny-les-Buxy, Fley, Chenôves et Saint-Vallerin)
- Mont Péjus (communes de Saint-Gengoux-le-National, Burnand, Curtil-sous-Burnand et Savigny-sur-Grosne)

3 nouvelles entités ont également été consultées suite à la rédaction du document d'objectifs :

- La Roche (communes de Chenôves, Fley, Saules et Culles-les-Roches)
- Abords du bourg de Saules (proche du cimetière)
- Mont Saint-Roch (communes de Saint-Gengoux-le-National et Burnand)

Les réductions de périmètre ont concerné des parcelles classées en AOC viticoles, occupées par des formations végétales artificialisées (vignes) ou non inscrites comme habitat au titre de la directive européenne " Habitats, Faune, Flore " (fruticées mésophiles, prairies pâturées).

Elles ont également porté en majeure partie sur des parcelles non comprises en AOC : cultures, plantations de résineux et secteurs non inscrits comme habitat au titre de la directive (friches post-culturelles, chênaie-charmaie), ainsi que des pelouses de transition vers des prairies dans un état de conservation non satisfaisant.

Les extensions comprennent essentiellement des ensembles de pelouses sèches ou mésophiles dans un bon état de conservation, des fourrés de buis et des fruticées mésophiles.

#### 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
L	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
M	K05.01	Diminution de la fécondité / dépression génétique chez les animaux (consanguinité)		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
M	A04	Pâturage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

#### 4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	65 %
Collectivité territoriale	35 %



## 4.5 Documentation

- ALLEMAND R. & VINCENT R., mai 2000 - Compte-rendu faunistique de la Société entomologique de France dans le Mâconnais (19-21 juin 1999), Tome 69, fascicule 5, Bulletin mensuel de la Société Linéenne de Lyon, p.85-112, Lyon.
- ANONYME, 1997 - Manuel d'interprétation des habitats de l'union européenne - Version EUR 15, Commission Européenne, DG XI, Environnement, Sécurité Nucléaire et Protection civile, 109 p.
- ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE L'AGROMETEOROLOGIE, Cahiers agro-climatiques de Saône-et-Loire n°2, 27p.
- CHIFFAUT A., MAILLIER S., NAUCHE G., 1998 - Expertise écologique et plan de gestion, Pelouse calcaire de Chassey-le-Camp (71), CSNB, 15p.
- CHINERY M., CUISIN M., 1994 - Les papillons d'Europe, Delachaux et Niestlé S.A, Lausanne, 322p..
- DARGE P., 2002 - Etudes entomologiques concernant le site Natura 2000 n°971 " Pelouses calcicoles de la côte chalonnaise ", Secteur d'étude : Mont-Péjus, U.E.F - UBAENA, Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons & ONF, Programme Life " Forêts et habitats associés de la Bourgogne calcaire, 110p.
- DE LACLOS E.& MANOTTE E., 1997, Expertise phytoécologique des pelouses calcaires communales susceptibles d'être intégrées dans le réseau Natura 2000, ONF, Direction Régionale de Bourgogne, 64p.
- DE LACLOS E., 1998 - Approche phytoécologique des pelouses calcaires bourguignonnes en vue d'une gestion raisonnée, Bulletin de la Société des Sciences Naturelles et d'Archéologie de la Haute-Marne, T. XXV, fasc.7, p 158-180.
- DE LACLOS E., 2001 - Compte-rendu de la visite de terrain du 20/11/01 sur le site 2600971 (Saint-Martin-sous-Montaigu), ONF, cellule régionale d'expertises naturalistes.
- DE LACLOS E., 2001 - Compte-rendu de la visite de terrain du 30/11/01 sur le site 2600971 (Givry et Saint-Denis-de-Vaux), ONF, cellule régionale d'expertises naturalistes.
- DE LACLOS E., 2001 - Le Mont-Péjus (71), site Natura U.E : FR2600971 : premier essai de description phytoécologique, ONF, cellule régionale d'expertises naturalistes.
- DENUX.O., 2003 - Suivi des effets des travaux de restauration de milieux ouverts sur les insectes, Coléoptères carabidae et Orthoptères, site de la Montagne de la Folie (71), Action A-2001-13 Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons & ONF, Programme Life " Forêts et habitats associés de la Bourgogne calcaire ", 15p.
- FIERS V., GAUVRIT B., GAVAZZI E., HAFFNER P., MAURIN H., et coll., 1997 - Statut de la faune de France métropolitaine - Statuts de protection, degrés de menace, statuts biologiques, Col. Patrimoines naturels, vol. 24, Paris, service du Patrimoine Naturel/IEGB/MNHN, Réserves Naturelles de France, Ministère de l'Environnement, 225 p.
- KERGUELEN M., 1993 - Index synonymique de la flore de France, Secrétariat de la faune et de la flore, Collection Patrimoines Naturels-Volume n°8, Série Patrimoine Scientifique, Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris, 193p.
- MATZ G., WEBER D., 1983 - Guide des Amphibiens et des reptiles d'Europe, Delachaux et Niestlé S.A, Neuchâtel, 292p.
- ONF, Direction Régionale de Bourgogne, 1998 - Pelouses calcicoles de la Côte chalonnaise, Site n°16 proposé au réseau Natura 2000, Etat des lieux et objectifs de gestion des forêts publiques, 39p.
- ONF, Direction Régionale de Bourgogne, 2000 - Pelouses calcicoles de la Côte chalonnaise, Site n°16 proposé au réseau Natura 2000, Atlas, 19p.
- RAMEAU J.C, 1974 - Essai de synthèse sur les groupements forestiers calcicoles de la Bourgogne et du sud de la Lorraine. Ann. Scient. Univ. Besançon, 3ème série, fascicule 14, Besançon, p. 343-530.
- RAT.P, 1986 - Bourgogne, Morvan, Guides géologiques régionaux, 2ème Edition, Masson, 216p.
- ROCAMORA G., YEATMAN BERTHELOT D., 1999 - Oiseaux menacés, à surveiller en France. Liste rouge et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation. , Société d'Etudes Ornithologiques de France/Ligue pour la Protection des Oiseaux, Paris, 560 p.
- ROYER J.M 1972 - Essai de synthèse sur les groupements végétaux de pelouses, éboulis et rochers de Bourgogne et Champagne méridionale. Ann. Scient. Univ. Besançon, 3e série, fasc. 13, Besançon, p. 157-316.



ROYER J.M., BIDAULT M., 1967 - Etude phytosociologique des pelouses xérophiles des collines calcaires de Saône-et-Loire. Bull. Sc. de Bourgogne 24, 140-180.

UNION DE L'ENTOMOLOGIE FRANCAISE, 1997 - Etudes entomologiques en milieux écologiques remarquables de forêts domaniales et communales en Côte-d'Or et Saône-et-Loire et propositions pour la gestion de ces milieux. P.47-64.

Lien(s) :

### 5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	30 %

### 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit de la Côte chalonnaise		30%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

### 5.3 Désignation du site

## 6. GESTION DU SITE

### 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : -

Adresse :

Courriel :

### 6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non



### 6.3 Mesures de conservation

La Montagne de la Folie, la Montagne de l'Ermitage et les pelouses de Chassey-le-Camp sont des sites gérés par le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons. Leur gestion se traduit par la mise en pâturage et l'ouverture des milieux par débroussaillage.

Sur les communes de Givry et de Saint-Denis-de-Vaux, le lieu-dit "les Chaumes" est en partie géré par la société locale de chasse.